

BUDGET
2002-2003

Synthèse

des opérations

financières

1^{er} trimestre
30 juin 2002

ISSN 0706-3156

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Date de parution : septembre 2002

Adresse Internet : <http://www.finances.gouv.qc.ca>

Table des matières

Les résultats des opérations financières consolidées 2001-2002	5
Les opérations budgétaires	6
Les opérations non budgétaires	8
Les opérations de financement	8
Les prévisions des opérations financières consolidées 2002-2003	9
Les opérations budgétaires	9
Les opérations non budgétaires	12
Les opérations de financement	12
Les résultats au 30 juin 2002.....	13
Liste des tableaux	
Sommaire des opérations financières	14
Revenus budgétaires	15
Dépenses budgétaires	16
Opérations non budgétaires	17
Opérations de financement	18
Nouveaux emprunts au 30 juin 2002.....	19
Annexe	
Les conventions comptables	

Les résultats des opérations financières consolidées 2001-2002

L'Énoncé complémentaire du 19 mars dernier prévoyait l'atteinte de l'objectif de déficit zéro pour l'année financière terminée le 31 mars 2002 et des besoins financiers nets de 655 millions de dollars. Les résultats réels pour l'année financière 2001-2002 montrent un surplus budgétaire de 22 millions de dollars et des besoins financiers nets de 615 millions de dollars.

TABLEAU 1

GOVERNEMENT DU QUÉBEC SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES 2001-2002⁽¹⁾ (en millions de dollars)

	Énoncé complémentaire du 2002-03-19	Résultats réels	Variations
Opérations budgétaires			
Revenus autonomes	40 806	40 995	189
Transferts fédéraux	9 287	9 305	18
Total des revenus	50 093	50 300	207
Dépenses d'opérations	- 43 671	- 43 967	- 296
Service de la dette	- 7 372	- 7 261	111
Total des dépenses	- 51 043	- 51 228	- 185
Utilisation des sommes affectées à la réserve			
Pour financer des dépenses	280	280	—
Pour maintenir l'équilibre budgétaire	670	670	—
Surplus budgétaire	0	22	22
Opérations non budgétaires			
Placements, prêts et avances	- 1 088	- 1 142	- 54
Immobilisations	- 911	- 995	- 84
Régimes de retraite	2 042	2 089	47
Autres comptes	- 698	- 589	109
Besoins non budgétaires	- 655	- 637	18
Besoins financiers nets	- 655	- 615	40
Opérations de financement			
Variation de l'encaisse	578	132	- 446
Variation de la dette directe	3 225	3 623	398
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	- 3 148	- 3 140	8
Total du financement des opérations	655	615	- 40

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

(1) Selon la structure budgétaire et financière en vigueur pour l'exercice financier 2002-2003.

Les opérations budgétaires

Pour les fins d'analyse, on peut diviser les révisions en deux parties : d'abord celles qui concernent le gouvernement lui-même (Fonds consolidé du revenu) et ensuite, celles qui concernent les organismes dont les résultats sont consolidés avec ceux du gouvernement.

Le solde budgétaire du Fonds consolidé du revenu est révisé à la baisse de 156 millions de dollars par rapport à l'Énoncé complémentaire de mars dernier, alors que les résultats nets des organismes consolidés sont révisés à la hausse de 178 millions de dollars.

TABLEAU 2

VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE L'ÉNONCÉ COMPLÉMENTAIRE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002 (en millions de dollars)

	Fonds consolidé du revenu	Organismes consolidés	Total
Revenus autonomes			
- excluant les entreprises du gouvernement	- 63	156	93
- entreprises du gouvernement	96	—	96
Transferts fédéraux	22	- 4	18
Total des revenus	55	152	207
Dépenses d'opérations	- 256	- 40	- 296
Service de la dette	45	66	111
Total des dépenses	- 211	26	- 185
Variation totale	- 156	178	22

Fonds consolidé du revenu

En excluant les révisions à l'égard des organismes consolidés, les niveaux de revenus et de dépenses sont révisés à la hausse respectivement de 55 millions de dollars et de 211 millions de dollars.

Le niveau des revenus autonomes, en excluant les entreprises du gouvernement, est inférieur de 63 millions de dollars à ce qui était prévu lors de l'Énoncé complémentaire du 19 mars dernier. Cette révision provient principalement de la baisse de 137 millions de dollars des revenus des taxes à la consommation, par rapport à ce qui était initialement anticipé, en raison de remises effectuées par les mandataires du gouvernement moins fortes que prévu pour les derniers mois de l'année fiscale. Cette baisse a été partiellement annulée par des rentrées fiscales supplémentaires de 71 millions de dollars aux impôts sur les revenus et les biens.

Par ailleurs, les revenus des entreprises du gouvernement sont augmentés de 96 millions de dollars par rapport à la prévision de l'Énoncé complémentaire de mars dernier. Cette variation est principalement due à une hausse de 71 millions de dollars des bénéfices nets d'Hydro-Québec qui s'explique par des transactions

sur le marché de l'exportation plus profitables que prévu notamment en raison des prix favorables. Les bénéfices des autres entreprises sont, quant à eux, revus à la hausse de 25 millions de dollars.

Le niveau des revenus provenant des transferts fédéraux est de 22 millions de dollars plus élevé que prévu lors de l'Énoncé complémentaire. Cette augmentation s'explique par une hausse des revenus au titre des autres programmes qui vient plus que compenser le manque à gagner découlant de la conclusion en 2002-2003, plutôt qu'en 2001-2002, de l'entente à l'égard du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires qui est comptabilisé au TCSPS.

En ce qui concerne les dépenses de programmes, elles sont révisées à la hausse de 256 millions de dollars par rapport à l'Énoncé complémentaire du 19 mars 2002. Cette révision s'explique par une hausse de 100 millions de dollars des dépenses du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, qui découle, entre autres, d'une modification au calendrier de versement des compensations prévues dans le cadre du pacte fiscal, par des dépenses additionnelles de 88 millions de dollars dans le secteur de la santé et des services sociaux, et par diverses révisions des dépenses des autres ministères totalisant 68 millions de dollars.

Par rapport aux données présentées lors de l'Énoncé complémentaire au budget 2002-2003, le service de la dette de l'année 2001-2002 est révisé à la baisse de 45 millions de dollars. Cette révision s'explique principalement par le fait que les taux d'intérêt ont été plus faibles que prévu.

Organismes consolidés

Les organismes consolidés ont enregistré des résultats nets supérieurs de 178 millions de dollars à ceux prévus au moment de l'Énoncé complémentaire. Les résultats nets de nombreux organismes ont été révisés, notamment ceux de la Financière agricole du Québec et de l'Agence métropolitaine de transport.

TABEAU 3

VARIATIONS DES RÉSULTATS 2001-2002 DES ORGANISMES CONSOLIDÉS (en millions de dollars)

	Énoncé complémentaire du 2002-03-19	Résultats réels	Variations
Revenus	2 208	2 360	152
Dépenses	- 2 064	- 2 038	26
Résultats nets	144	322	178

Les opérations non budgétaires

En ce qui a trait aux opérations non budgétaires, la révision à la baisse de 18 millions de dollars des besoins non budgétaires par rapport à l'Énoncé complémentaire du 19 mars 2002, provient de l'effet conjugué de plusieurs facteurs.

Les besoins de fonds au titre des placements, prêts et avances ont été révisés à la hausse de 54 millions de dollars. Cet écart s'explique notamment par les bénéfices plus élevés que prévu de certaines entreprises du gouvernement, dont Hydro-Québec.

De plus, l'augmentation de 84 millions de dollars des besoins de fonds à l'égard des immobilisations provient essentiellement des investissements des organismes consolidés qui se sont avérés plus élevés que prévu au moment de l'Énoncé complémentaire de mars dernier.

Par ailleurs, le surplus annuel du compte des régimes de retraite est de 47 millions de dollars plus élevé que prévu, en raison notamment de prestations moins élevées que ce qui était anticipé.

Enfin, les besoins de fonds à l'égard des autres comptes non budgétaires sont révisés à la baisse de 109 millions de dollars. Ces « autres comptes », qui comprennent notamment les espèces et effets en main, les chèques en circulation, les comptes à recevoir et les comptes à payer, peuvent connaître des fluctuations importantes en raison de la variabilité des encaissements et des déboursés du gouvernement.

Ainsi, globalement, les révisions apportées aux opérations budgétaires et non budgétaires ont donné lieu à une diminution de 40 millions de dollars des besoins financiers nets par rapport à la prévision de l'Énoncé complémentaire du 19 mars dernier.

Les opérations de financement

En ce qui a trait aux opérations de financement, la variation de la dette directe est révisée à la hausse de 398 millions de dollars par rapport à la prévision de l'Énoncé complémentaire du 19 mars 2002. Cette augmentation s'explique principalement par le fait qu'à la fin de l'année financière, les organismes consolidés ont financé davantage leurs besoins temporaires de financement par le biais de bons du trésor attribués au Fonds de financement plutôt que par d'autres instruments de court terme. Or, les bons du trésor sont inclus dans la dette consolidée du gouvernement, alors que les autres instruments de court terme sont inclus dans la variation de l'encaisse. Cette augmentation de la dette explique d'ailleurs que le niveau de l'encaisse ait été beaucoup plus élevé que prévu en fin d'année financière.

Les prévisions des opérations financières consolidées 2002-2003

Les opérations budgétaires

L'objectif du déficit zéro pour l'année financière 2002-2003, établi lors de l'Énoncé complémentaire du 19 mars dernier, est maintenu. Toutefois, si la récente décision fédérale de procéder unilatéralement et rétroactivement à la modification de la péréquation dans le cadre de la solution de l'erreur à l'Agence des douanes et du revenu du Canada est maintenue, le Québec sera aux prises avec un manque à gagner de 479 millions de dollars. Si ce scénario se concrétise, le gouvernement du Québec devra alors identifier un certain nombre de gestes afin de combler cet écart qui l'éloignerait de l'équilibre des finances publiques.

Rappelons que suite à cette décision du gouvernement fédéral, l'Ontario, qui a reçu des trop versés importants depuis 1972, doit rembourser 1,3 milliard de dollars sur dix ans à compter de 2004-2005, alors que le Québec doit rembourser près d'un demi milliard de dollars dès cette année.

Le gouvernement du Québec a demandé que les impacts de cette décision soient reportés à 2004-2005 et rediscutés d'ici là. À cet égard, la ministre des Finances du Québec a demandé à son homologue fédéral de convoquer le plus rapidement possible une rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances afin de faire toute la lumière et de convenir d'une solution équitable dans ce dossier.

TABLEAU 4

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES 2002-2003
(en millions de dollars)

	Énoncé complémentaire du 2002-03-19	Prévisions révisées	Variations
Opérations budgétaires			
Revenus autonomes	43 065	43 250	185
Transferts fédéraux	8 842	8 363	- 479
Total des revenus	51 907	51 613	- 294
Dépenses d'opérations	- 44 713	- 44 898	- 185
Service de la dette	- 7 194	- 7 194	—
Total des dépenses	- 51 907	- 52 092	- 185
Discussions avec le gouvernement fédéral pour reporter à 2004 la modification à la péréquation à l'égard de l'erreur de l'ADRC ⁽¹⁾ ou gestes à identifier pour combler le manque à gagner	—	479	479
Surplus budgétaire	0	0	—
Opérations non budgétaires			
Placements, prêts et avances	- 1 661	- 1 661	—
Immobilisations	- 1 674	- 1 674	—
Régimes de retraite	1 975	1 975	—
Autres comptes	488	488	—
Besoins non budgétaires	- 872	- 872	—
Besoins financiers nets	- 872	- 872	—
Opérations de financement			
Variation de l'encaisse	2 044	2 044	—
Variation de la dette directe	1 593	1 593	—
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	- 2 765	- 2 765	—
Total du financement des opérations	872	872	—

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

(1) Agence des douanes et du revenu du Canada.

Les revenus budgétaires

Au chapitre des revenus budgétaires, l'Énoncé complémentaire au budget 2002-2003 prévoyait des revenus autonomes de 43 065 millions de dollars et des transferts fédéraux de 8 842 millions de dollars; la prévision des revenus autonomes est révisée à la hausse de 185 millions de dollars alors que celle des transferts fédéraux est réduite de 479 millions de dollars.

TABLEAU 5

REVENUS BUDGÉTAIRES
VARIATIONS PAR RAPPORT À L'ÉNONCÉ COMPLÉMENTAIRE
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003
(en millions de dollars)

Revenus autonomes		185
Amélioration des perspectives économiques	400	
Impôt à payer des particuliers 2001	- 125	
Report d'acompte des sociétés	- 115	
Remboursements aux impôts des sociétés	- 135	
Autres	- 25	
Hausse de la taxe sur les produits du tabac	185	
Transferts fédéraux		- 479
Modification à la péréquation à l'égard de l'erreur de l'Agence des douanes et du revenu du Canada	- 479	
Total		- 294

En ce qui concerne les revenus autonomes, il est estimé de manière préliminaire que la vigueur plus grande de l'économie devrait générer des revenus additionnels de 400 millions de dollars. Cette estimation tient compte à la fois de l'évolution des indicateurs économiques depuis le début de l'année, de l'incertitude entourant l'intensité de la reprise américaine et des résultats au 30 juin.

Toutefois, plusieurs facteurs spécifiques viennent annuler cette révision à la hausse. Ainsi, le traitement des déclarations d'impôt pour l'année 2001, effectué depuis avril dernier, indique que le niveau de l'impôt sur le revenu des particuliers est moindre qu'anticipé de 125 millions de dollars. Par ailleurs, en 2001-2002, les entreprises ayant moins de 15 millions de dollars de capital versé avaient l'opportunité de retarder de 6 mois le versement des acomptes provisionnels d'impôt et de taxes qu'elles avaient à remettre au cours du dernier trimestre de l'année civile. Cette mesure visait à leur donner des liquidités additionnelles après les attentats du 11 septembre. Compte tenu de la vigueur de l'économie et des faibles taux d'intérêt, qui ont contribué à soutenir leurs liquidités en 2001-2002, un nombre moins important que prévu de petites et moyennes entreprises ont choisi de reporter leurs acomptes, ce qui a pour effet de réduire les revenus aux impôts des sociétés de 115 millions de dollars en 2002-2003. Enfin, les

revenus aux impôts des sociétés sont révisés à la baisse d'une somme additionnelle de 135 millions de dollars en raison de remboursements plus élevés que prévu depuis le début de l'année financière.

Au total, le niveau des revenus autonomes est toutefois augmenté de 185 millions de dollars en raison de la hausse de la taxe sur les produits du tabac annoncée le 17 juin dernier.

La révision à la baisse de 479 millions de dollars aux transferts fédéraux découle de la décision du gouvernement fédéral de modifier la péréquation rétroactivement à l'année 2000 dans le cadre de la solution de l'erreur de l'Agence des douanes et du revenu du Canada annoncée le 4 septembre dernier.

Les dépenses budgétaires

La prévision des dépenses budgétaires est révisée à la hausse de 185 millions de dollars par rapport à l'Énoncé complémentaire du 19 mars 2002 pour atteindre 52 092 millions de dollars. Cette révision découle notamment d'une hausse des dépenses dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Quant au service de la dette consolidé, la prévision est maintenue à 7 194 millions de dollars.

Les opérations non budgétaires

La prévision des besoins financiers de 872 millions de dollars établie lors de l'Énoncé complémentaire est maintenue.

Les opérations de financement

En ce qui concerne les opérations de financement, la prévision de l'Énoncé complémentaire est également maintenue.

Les résultats au 30 juin 2002

Les revenus autonomes montrent une baisse de 2,0 % pour les trois premiers mois de 2002-2003 par rapport à la période correspondante en 2001-2002, comparativement à une augmentation de 5,5 % prévue pour l'ensemble de l'année. Cet écart est surtout attribuable au fait que, l'an dernier, les réductions d'impôt annoncées lors du Discours sur le budget 2001-2002 ont pris effet en juillet 2001 alors que cette année, les réductions ont plein impact dès le premier trimestre. Par ailleurs, la diminution observée au premier trimestre à l'impôt des sociétés, suite à des remboursements élevés, devrait s'atténuer d'ici la fin de l'année fiscale, au moment du paiement des soldes de fin d'année qui devrait refléter la croissance des profits en 2002.

Les revenus des entreprises du gouvernement sont en hausse de 61,7 % au premier trimestre 2002-2003 comparativement aux revenus enregistrés à la même période de l'an dernier. Cette augmentation provient principalement d'Hydro-Québec et s'explique essentiellement par une recrudescence des besoins de la clientèle québécoise pour cette période et de l'augmentation des ventes d'électricité sur le marché américain. Les dispositions d'actifs réalisées par la Société générale de financement du Québec expliquent aussi l'écart observé entre la variation au 30 juin et celle prévue pour l'année. Comme il s'agit de facteurs ponctuels, la croissance de ces revenus diminuera de manière notable sur l'ensemble de l'exercice financier.

Les transferts fédéraux affichent une baisse de 8,8 % au premier trimestre de l'année 2002-2003 par rapport à la même période en 2001-2002, alors que la baisse prévue pour l'ensemble de l'année est de 10,1 %. L'écart s'explique principalement par les encaissements au titre des fiducies du TCSPS, à venir au cours des prochains trimestres, qui seront moins importants que ceux effectués au cours de la période correspondante l'an dernier.

En ce qui concerne les dépenses d'opérations, les résultats enregistrés au 30 juin 2002 montrent une hausse de 3,5 % par rapport aux trois premiers mois de 2001-2002, comparativement à une hausse de 2,1 % prévue sur une base annuelle, en raison de paiements plus hâtifs de dépenses au premier trimestre 2002-2003 découlant des modalités de versement de certaines subventions.

Quant au service de la dette, il est en baisse de 5,6 % au premier trimestre de l'année 2002-2003 par rapport à la même période en 2001-2002, alors qu'une diminution de 0,9 % est prévue pour l'ensemble de l'année. Cette situation est due à la chute importante des taux d'intérêt observée à l'automne dernier. En effet, la dépense d'intérêt au premier trimestre de l'année dernière reflète le niveau relativement élevé des taux d'intérêt observé avant la baisse des taux, ce qui entraîne un taux de décroissance nettement plus élevé pour le premier trimestre de la présente année financière que pour l'ensemble de l'année.

Le sous-ministre des Finances,
Gilles Godbout

TABLEAU 6

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	2001-2002	2002-2003		Variations annuelles %	Résultats au 30 juin		
	Résultats réels *	Énoncé du 2002-03-19	Prévisions révisées		2001-2002 *	2002-2003	Variations %
Opérations budgétaires							
Revenus autonomes	40 995	43 065	43 250	5,5	10 379	10 169	-2,0
Transferts fédéraux	9 305	8 842	8 363	-10,1	2 275	2 074	-8,8
Total des revenus	50 300	51 907	51 613	2,6	12 654	12 243	-3,2
Dépenses d'opérations	-43 967	-44 713	-44 898	2,1	-12 831	-13 284	3,5
Service de la dette	-7 261	-7 194	-7 194	-0,9	-1 851	-1 748	-5,6
Total des dépenses	-51 228	-51 907	-52 092	1,7	-14 682	-15 032	2,4
Utilisation des sommes affectées à la réserve							
Pour financer des dépenses	280	—	—	—	—	—	—
Pour maintenir l'équilibre budgétaire	670	—	—	—	—	—	—
Discussions avec le gouvernement fédéral pour reporter à 2004 la modification à la péréquation à l'égard de l'erreur de l'ADRC ⁽¹⁾ ou gestes à identifier pour combler le manque à gagner	—	—	479	—	—	—	—
Surplus (déficit) budgétaire	22	0	0	—	-2 028	-2 789	37,5
Opérations non budgétaires							
Placements, prêts et avances	-1 142	-1 661	-1 661		-465	-677	
Immobilisations	-995	-1 674	-1 674		28	-176	
Régimes de retraite	2 089	1 975	1 975		513	543	
Autres comptes	-589	488	488		-983	-1 949	
Besoins non budgétaires	-637	-872	-872	36,9	-907	-2 259	—
Besoins financiers nets	-615	-872	-872	41,8	-2 935	-5 048	72,0
Opérations de financement							
Variation de l'encaisse	132	2 044	2 044		242	4 901	
Variation de la dette directe ⁽²⁾	3 623	1 593	1 593		3 993	1 028	
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽³⁾	-3 140	-2 765	-2 765		-1 300	-881	
Total du financement des opérations	615	872	872	41,8	2 935	5 048	72,0

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

* Les résultats de 2001-2002 ont été ajustés sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur pour l'exercice financier 2002-2003 et ont été redressés pour tenir compte de la mise en place de la politique familiale à l'égard des places à contribution réduite dans les services de garde.

(1) Agence des douanes et du revenu du Canada.

(2) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts diminués des remboursements d'emprunts.

(3) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

TABLEAU 7

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC
REVENUS BUDGÉTAIRES**

(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	2001-2002	2002-2003		Variations annuelles %	Résultats au 30 juin		
	Résultats réels	Énoncé du 2002-03-19	Prévisions révisées		2001-2002	2002-2003	Variations %
Revenus autonomes							
Impôts sur les revenus et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	15 914	16 342	16 342	2,7	4 000	3 385	-15,4
Cotisations au Fonds des services de santé	4 291	4 594	4 594	7,1	1 192	1 143	-4,1
Impôts des sociétés ⁽¹⁾	4 029	4 350	4 225	4,9	935	759	-18,8
	<u>24 234</u>	<u>25 286</u>	<u>25 161</u>	<u>3,8</u>	<u>6 127</u>	<u>5 287</u>	<u>-13,7</u>
Taxes à la consommation							
Ventes	7 557	7 938	8 063	6,7	2 214	2 300	3,9
Carburants	1 536	1 600	1 600	4,2	417	447	7,2
Tabac	652	752	937	43,7	162	220	35,8
	<u>9 745</u>	<u>10 290</u>	<u>10 600</u>	<u>8,8</u>	<u>2 793</u>	<u>2 967</u>	<u>6,2</u>
Droits et permis							
Véhicules automobiles	662	678	678	2,4	157	164	4,5
Boissons alcooliques	140	156	156	11,4	38	44	15,8
Ressources naturelles ⁽²⁾	188	198	198	5,3	13	56	—
Autres	177	156	156	-11,9	34	35	2,9
	<u>1 167</u>	<u>1 188</u>	<u>1 188</u>	<u>1,8</u>	<u>242</u>	<u>299</u>	<u>23,6</u>
Revenus divers							
Ventes de biens et services	412	441	441	7,0	40	41	2,5
Intérêts	395	401	401	1,5	108	123	13,9
Amendes, confiscations et recouvrements	371	359	359	-3,2	93	101	8,6
	<u>1 178</u>	<u>1 201</u>	<u>1 201</u>	<u>2,0</u>	<u>241</u>	<u>265</u>	<u>10,0</u>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement							
Société des alcools du Québec	489	515	515	5,3	107	120	12,1
Loto-Québec	1 352	1 356	1 356	0,3	328	348	6,1
Hydro-Québec	1 041	1 015	1 015	-2,5	54	227	—
Autres	-151	329	329	—	59	191	—
	<u>2 731</u>	<u>3 215</u>	<u>3 215</u>	<u>17,7</u>	<u>548</u>	<u>886</u>	<u>61,7</u>
Organismes consolidés	1 940	1 885	1 885	-2,8	428	465	8,6
Total des revenus autonomes	40 995	43 065	43 250	5,5	10 379	10 169	-2,0
Transferts fédéraux							
Programmes							
Péréquation	5 336	5 339	4 860	-8,9	1 348	1 175	-12,8
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	2 958	2 455	2 455	-17,0	552	503	-8,9
Autres transferts liés aux accords fiscaux	27	15	15	-44,4	—	—	—
Autres programmes	564	655	655	16,1	281	300	6,8
Organismes consolidés	420	378	378	-10,0	94	96	2,1
Total des transferts fédéraux	9 305	8 842	8 363	-10,1	2 275	2 074	-8,8
Total des revenus budgétaires	50 300	51 907	51 613	2,6	12 654	12 243	-3,2

(1) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances, ainsi que la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité.

(2) Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

TABLEAU 8

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DÉPENSES BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

Ministères et organismes	2001-2002	2002-2003		Variations annuelles %	Résultats au 30 juin		
	Résultats réels	Énoncé du 2002-03-19	Prévisions révisées ⁽¹⁾		2001-2002	2002-2003	Variations %
Dépenses d'opérations							
Assemblée nationale	88	92	91	3,4	21	20	-4,8
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	50	48	51	2,0	12	13	8,3
Affaires municipales et Métropole	1 579	1 520	1 507	-4,6	575	548	-4,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	651	644	639	-1,8	333	350	5,1
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	465	548 ⁽²⁾	490 ⁽²⁾	5,4	99	78	-21,2
Conseil exécutif	109	178	165	51,4	15	42	—
Culture et Communications	490	504	500	2,0	159	122	-23,3
Éducation	10 549	11 144	11 044	4,7	3 748	3 926	4,7
Emploi, Solidarité sociale	4 067	3 968	3 996	-1,7	1 236	1 233	-0,2
Environnement	180	181	179	-0,6	37	39	5,4
Famille, Enfance et Condition féminine	1 692	1 859	1 829	8,1	598	622	4,0
Faune et Parcs	122	107	109	-10,7	25	23	-8,0
Finances (excluant le service de la dette)	441	629 ⁽²⁾	585 ⁽²⁾	32,7	69	52	-24,6
Industrie et Commerce	207	145	178	-14,0	26	30	15,4
Justice	509	508	523	2,8	124	128	3,2
Recherche, Science et Technologie	230	247	243	5,7	43	64	48,8
Régions	138	195	200	44,9	34	40	17,6
Relations avec les citoyens et Immigration	213	200	212	-0,5	43	51	18,6
Relations internationales	111	107	106	-4,5	28	29	3,6
Ressources naturelles	342	278	280	-18,1	86	127	47,7
Revenu	613	659	648	5,7	135	141	4,4
Santé et Services sociaux	17 198	17 451	17 481	1,6	4 446	4 657	4,7
Sécurité publique	800	790	795	-0,6	240	243	1,3
Tourisme, Loisir et Sport	159	128	153	-3,8	53	68	28,3
Transports	1 412	1 362	1 373	-2,8	285	261	-8,4
Travail	88	61	61	-30,7	15	16	6,7
Économies à réaliser	—	-300	—	—	—	—	—
Crédits reportés en 2003-2004	—	-30	-30	—	—	—	—
Dépenses de programmes	42 503	43 223 ⁽³⁾	43 408	2,1	12 485	12 923	3,5
Organismes consolidés	1 464	1 490	1 490	1,8	346	361	4,3
Total des dépenses d'opérations	43 967	44 713	44 898	2,1	12 831	13 284	3,5
Service de la dette							
Fonds consolidé du revenu	6 687	6 497 ⁽³⁾	6 497	-2,8	1 687	1 597	-5,3
Organismes consolidés	574	697	697	21,4	164	151	-7,9
Total du service de la dette	7 261	7 194	7 194	-0,9	1 851	1 748	-5,6
Total des dépenses budgétaires	51 228	51 907	52 092	1,7	14 682	15 032	2,4

(1) Incluant des réaménagements budgétaires pour refléter la répartition des économies de 300 millions de dollars prévues au Budget de dépenses déposé par le président du Conseil du trésor en mars dernier, ainsi qu'un certain nombre de mesures annoncées à l'Énoncé complémentaire et dont le financement a été initialement pourvu au Fonds de suppléance administré par le Conseil du trésor.

(2) Ces montants contiennent des provisions qui permettent des transferts de crédits à divers ministères et organismes au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

(3) Budget de dépenses déposé pour l'année 2002-2003.

TABLEAU 9

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	2001-2002	2002-2003		Variations annuelles \$	Résultats au 30 juin		
	Résultats réels	Énoncé du 2002-03-19	Prévisions révisées		2001-2002	2002-2003	Variations \$
Placements, prêts et avances							
Fonds consolidé du revenu							
Entreprises du gouvernement	-1 019	-1 503	-1 503	-484	-530	-623	-93
Particuliers, sociétés et autres	-174	-232	-232	-58	15	8	-7
Municipalités et organismes municipaux	5	2	2	-3	2	1	-1
	-1 188	-1 733	-1 733	-545	-513	-614	-101
Organismes consolidés	46	72	72	26	48	-63	-111
Total des placements, prêts et avances	-1 142	-1 661	-1 661	-519	-465	-677	-212
Immobilisations							
Fonds consolidé du revenu							
Investissements nets	-135	-253	-253	-118	-10	-12	-2
Amortissement	193	201	201	8	79	43	-36
	58	-52	-52	-110	69	31	-38
Organismes consolidés	-1 053	-1 622	-1 622	-569	-41	-207	-166
Total des immobilisations	-995	-1 674	-1 674	-679	28	-176	-204
Régimes de retraite							
Contributions et cotisations	4 809	4 971	4 971	162	1 152	1 226	74
Prestations et autres paiements	-2 720	-2 996	-2 996	-276	-639	-683	-44
Total des régimes de retraite	2 089	1 975	1 975	-114	513	543	30
Autres comptes							
Fonds consolidé du revenu	-652	386	386	1 038	-1 110	-2 066	-956
Organismes consolidés	63	102	102	39	127	117	-10
Total des autres comptes	-589	488	488	1 077	-983	-1 949	-966
Total des besoins non budgétaires	-637	-872	-872	-235	-907	-2 259	-1 352

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

TABLEAU 10

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	2001-2002	2002-2003		Variations annuelles \$	Résultats au 30 juin		
	Résultats réels	Énoncé du 2002-03-19	Prévisions révisées		2001-2002	2002-2003	Variations \$
Variation de l'encaisse							
Fonds consolidé du revenu	323	1 178	1 178	855	788	4 931	4 143
Organismes consolidés	-191	866	866	1 057	-546	-30	516
Total de la variation de l'encaisse	132	2 044	2 044	1 912	242	4 901	4 659
Variation de la dette directe							
Fonds consolidé du revenu							
Nouveaux emprunts							
En dollar canadien	3 941				847	2 249	1 402
En dollar américain	1 158				1 158	—	-1 158
En euro	1 944				1 944	—	-1 944
En yen	625				625	—	-625
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	32				4	-19	-23
	7 700	3 998	3 998	-3 702	4 578	2 230	-2 348
Remboursements d'emprunts							
En dollar canadien	-957				-107	-843	-736
En dollar américain	-2 140				-502	-88	414
En euro	-499				—	—	—
En yen	-837				—	-85	-85
En franc français	-163				-163	—	163
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	819				-130	-232	-102
Contributions au fonds d'amortissement des emprunts du gouvernement du Québec	-1 113				-83	-88	-5
	-4 890	-2 911	-2 911	1 979	-985	-1 336	-351
	2 810	1 087	1 087	-1 723	3 593	894	-2 699
Organismes consolidés							
Nouveaux emprunts	1 311	1 750	1 750	439	400	623	223
Remboursements d'emprunts	-498	-1 244	-1 244	-746	—	-489	-489
	813	506	506	-307	400	134	-266
Total de la variation de la dette directe	3 623	1 593	1 593	-2 030	3 993	1 028	-2 965
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	-3 140	-2 765	-2 765	375	-1 300	-881	419
Total du financement des opérations	615	872	872	257	2 935	5 048	2 113

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

TABLEAU 11

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
NOUVEAUX EMPRUNTS AU 30 JUIN 2002
(en millions de dollars)

	Dates d'émission	Dates d'échéance	Taux d'intérêt (%) ⁽¹⁾	Prix à l'investisseur ⁽²⁾	Rendement à l'investisseur ⁽²⁾	Valeurs nominales en millions d'unités monétaires	Montants en dollar canadien ⁽³⁾
Fonds consolidé du revenu							
En dollar canadien						\$CAN	
Bons du trésor	Diverses	Diverses	— ⁽⁴⁾	Divers	Divers	—	— ⁽⁵⁾
Produits d'épargne du Québec							
Obligations d'épargne	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	24	24
Placements transitoires	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	-49	-49
Plan d'épargne placement	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	10	10
Obligations	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	125	125
						110	110
Obligations							
Obligations	2002-04-08	2012-10-01	6,000	98,685	6,172	500	493
Obligations	2002-05-21	2032-06-01	6,250	96,727	6,499	500	484
Obligations	2002-06-06	2007-10-01	6,500	105,368	5,326	42	44 ⁽⁶⁾
Obligations	2002-06-06	2032-06-01	6,250	98,813	6,339	34	34 ⁽⁶⁾
Obligations	2002-06-06	2010-12-01	6,250	102,675	5,845	70	72 ⁽⁶⁾
Obligations à rendement réel	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	77	84 ⁽⁷⁾
Obligations Programme immigrants-investisseurs	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	94	72
Obligations Régime de pension du Canada	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	3	3
						1 320	1 286
Billets à moyen terme sur le marché canadien	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	850	853
						850	853
						2 280	2 249
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises							-19
							2 230
Organismes consolidés							623
Total des emprunts réalisés							2 853

- (1) Intérêts payables semestriellement à moins d'une note indiquant une autre fréquence.
(2) Établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.
(3) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien du montant encaissé en utilisant le taux de change de la Banque du Canada à midi, à la date d'émission.
(4) Emprunt de type « zéro coupon ».
(5) Représente la variation de l'encours survenue durant l'exercice.
(6) Emprunt souscrit en entier par la Caisse de dépôt et placement du Québec.
(7) Le capital et le taux d'intérêt de ces obligations sont rajustés en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation au Canada.

Annexe

Les conventions comptables

Les transactions financières du gouvernement comprennent les opérations budgétaires, les opérations non budgétaires et les opérations de financement.

Les opérations budgétaires regroupent les transactions afférentes aux revenus et dépenses, y compris celles relatives à l'amortissement du coût des immobilisations.

Les opérations non budgétaires couvrent les activités de placements, prêts et avances, les transactions affectant les immobilisations et le compte des régimes de retraite ainsi que la variation de certains comptes de l'actif et du passif à court terme, à l'exception de l'encaisse.

Les opérations de financement font ressortir de quelle façon le gouvernement comble les besoins financiers nets résultant des opérations budgétaires et non budgétaires, à même la variation de la dette directe et celle de l'encaisse qui comprend les espèces en banque et les placements temporaires, diminués des emprunts temporaires. Ces opérations tiennent également compte des activités reliées aux régimes de retraite.

Principales conventions comptables

Le gouvernement du Québec rend compte de ses opérations financières selon les conventions ci-après énumérées. Les renseignements compris dans ses états financiers consolidés sont fondés, lorsque requis, sur les meilleures estimations et jugements.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères, les organismes, les entreprises et les fonds spéciaux qui doivent rendre compte de la gestion de leurs opérations et ressources financières soit à un ministre, soit directement à l'Assemblée nationale et qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle. Ils sont énumérés en annexe aux états financiers.

Les opérations de nature fiduciaire exercées par certains organismes et fonds sont exclues du périmètre comptable du gouvernement. Ces organismes et fonds sont énumérés en annexe aux états financiers.

Méthode de consolidation

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception des entreprises du gouvernement, sont homogénéisés et combinés ligne par ligne selon les conventions comptables décrites ci-après; les opérations et les soldes interentités sont éliminés.

Les entreprises du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En conséquence, la participation dans ces entreprises est enregistrée au coût, lequel est, d'une part, ajusté annuellement de la quote-part du gouvernement dans les résultats de ces entreprises avec contrepartie aux revenus et, d'autre part, réduit de la part des dividendes versés ou déclarés par l'entreprise qui revient au gouvernement. Une entreprise du gouvernement possède toutes les caractéristiques suivantes :

- a) elle constitue une entité juridique distincte ayant le pouvoir de passer des contrats en son propre nom et d'estimer en justice;
- b) elle est investie des pouvoirs financiers et administratifs nécessaires pour mener des activités commerciales;
- c) elle a pour principale activité la vente de biens ou la prestation de services à des particuliers ou à des organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement;
- d) elle peut, dans le cours normal de ses activités, poursuivre ses activités et faire face à ses dettes au moyen de revenus tirés de sources non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

Revenus

Les revenus provenant des impôts sur les revenus et les biens, des taxes à la consommation, des droits, des permis, amendes et confiscations sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus, déduction faite des remboursements et des autres montants déductibles en vertu de la législation pertinente. Les cotisations et les comptes émis avant la fin de l'année financière sont portés à ces revenus.

Les revenus découlant des transferts du gouvernement du Canada sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus à ce titre. Cependant, les réclamations émises et les estimations de revenus provenant des transferts reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale sont comptabilisées dans l'année financière au cours de laquelle les dépenses s'y rattachant sont effectuées.

Les autres revenus sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. À l'égard des intérêts créditeurs, la comptabilisation cesse lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

Dépenses

Les dépenses comprennent le coût des biens et services acquis au cours de l'année financière à l'exception des immobilisations pour lesquelles un amortissement annuel est comptabilisé.

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés et lorsque les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.

Passif

Créditeurs et frais à payer

Comptes à fin déterminée

La Loi sur l'administration financière (L.Q., 2000, c. 15) prévoit la création de comptes à fin déterminée dans lesquels peuvent être déposées les sommes reçues en fonction d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique. Ainsi, certains montants encaissables ou payables, reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale ou à diverses compensations de tiers, sont inscrits dans des comptes à fin déterminée.

Congés de maladie et vacances

Les obligations découlant des congés de maladie et vacances dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

Provision pour pertes sur les interventions financières garanties

Les obligations découlant des emprunts et autres interventions financières garantis sont comptabilisées au passif lorsqu'une perte est probable. La variation annuelle de cette provision est portée aux dépenses.

La provision représentant les pertes probables est évaluée en utilisant un taux basé sur l'expérience passée en matière de pertes sur chacun des programmes de garanties. Les garanties spéciales sont regroupées selon leur niveau de risque.

Régimes de retraite

Les régimes de retraite gouvernementaux sont des régimes à prestations déterminées. Dans le cadre de la préparation des états financiers du gouvernement, les obligations au titre des prestations constituées sont évaluées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement, concernant notamment l'inflation, l'intérêt et les salaires des employés. La méthode utilisée est toutefois redressée pour tenir compte de la façon dont les prestations sont gagnées par les salariés.

Charge totale relative aux régimes

Le coût annuel des prestations constituées de tous les régimes y compris le coût des modifications aux régimes ainsi que les amortissements des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels sont portés aux dépenses avec contrepartie au compte « Régimes de retraite », soit le passif au titre des régimes. Les modifications des hypothèses actuarielles font partie des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels.

Dans le cas du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), du Régime de retraite des enseignants (RRE), du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) et des transferts du RRE et du RRF au RREGOP, les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels sont amortis en ligne droite (méthode linéaire) sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à l'ensemble de ces régimes. Les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels des autres régimes de retraite sont toutefois amortis sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à chacun des régimes.

La charge totale relative aux régimes comprend également les frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées avec contrepartie au passif du compte « Régimes de retraite ». Les revenus de placements du Fonds d'amortissement des régimes de retraite formé pour pourvoir au paiement des prestations de ces régimes sont pris en compte dans le calcul des frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé lors de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Les frais d'émission sont comptabilisés comme frais reportés puis amortis sur la durée de chaque emprunt.

La valeur des emprunts en monnaies étrangères est ajustée selon les taux de change en vigueur à la date de l'arrêté des comptes et les variations sont inscrites comme gain ou perte de change non réalisé, puis amorties sur la durée de chaque emprunt.

Les gains ou pertes sur les instruments financiers sont reportés et amortis sur la durée restante de chaque contrat; cependant, les gains ou pertes de change sur des contrats à court terme visant à couvrir la dette à long terme sont amortis sur la durée restante du portefeuille d'emprunts dans la devise concernée.

Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire, à l'exception des escomptes et des primes qui sont amortis selon le taux de rendement effectif de chaque emprunt.

Avoirs financiers

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Les débiteurs et les prêts et avances sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen de provisions pour moins-values.

La participation dans les entreprises du gouvernement est comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût et sont réduits de toute moins-value durable. Cette moins-value est imputée aux opérations de l'année financière où elle est constatée.

Immobilisations

Les immobilisations sont des avoirs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Elles comprennent les terrains, les bâtiments, les aménagements tels ceux des parcs et des bases de plein air, les réseaux complexes tels les barrages, les canaux, les routes et les ponts, le matériel et l'équipement incluant les véhicules et les meubles, et le développement informatique.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, selon une méthode logique et systématique, sur une période correspondant à leur durée de vie utile; elles sont une composante de la dette nette. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés qui sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, les terrains sont inscrits à leur valeur symbolique.

Les sommes reçues d'organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement pour l'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont déduites du coût de ces derniers.

